

**BP 2008 :  
un budget équitabile  
et cohérent**

## Un budget équitable et cohérent

### Pourquoi un budget équitable et cohérent ?

Car il met l'accent sur 3 dimensions :

- **les hommes**, avec une action forte en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité des chances ;
- **les territoires**, avec une action au profit de notre environnement ;
- et enfin **les activités**, avec une action visant à l'attractivité et au dynamisme de l'Ardèche.

Ce sont à la fois l'équilibre et les interactions entre ces trois dimensions qui en font un budget équitable et cohérent, un budget qui a pour ambition le développement durable pour tous.

C'est ce développement durable pour tous qui doit savoir concilier le progrès économique et le progrès social sans mettre en péril les ressources naturelles.



### Chronologie

- ▶ **22 octobre 2007** : débat d'orientation budgétaire. Les grandes lignes proposées à l'Assemblée départementale visent à faire du budget 2008 un budget construit pour l'avenir.
- ▶ **17/18/20 décembre 2007** : adoption du budget primitif 2008 qui traduit cet engagement.

# Le budget 2008

## Le budget 2008 : 361 millions d'euros

258 M€ en dépenses de fonctionnement

103 M€ en dépenses d'investissement

### Le budget 2008 c'est :

1 175 € par habitant de l'Ardèche,

dont 839 € au titre du fonctionnement

et 336 € au titre de l'investissement (hors refinancement de dette).

Le budget de cette année s'ancre clairement dans l'avenir en réservant des sommes importantes au profit de l'investissement.

Cet effort pour l'avenir se traduit par l'inscription d'autorisations de programme et d'engagement pour 129,5 M€ (investissement et fonctionnement confondus).

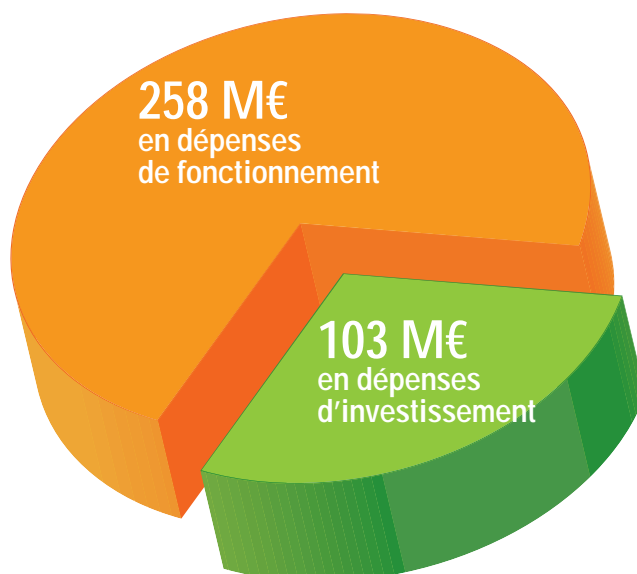


### ZOOM :

#### ▶ La population de l'Ardèche : 307 000 habitants.

La population prise en compte pour le calcul des ratios est de 307 000. C'est le chiffre avancé pour l'année 2008 pour le Département de l'Ardèche. Cela représente une augmentation de plus de 20 000 habitants en 10 ans, c'est dire le dynamisme de notre Département.

## Budget 2008 : répartition investissement / Fonctionnement



# Le budget 2008

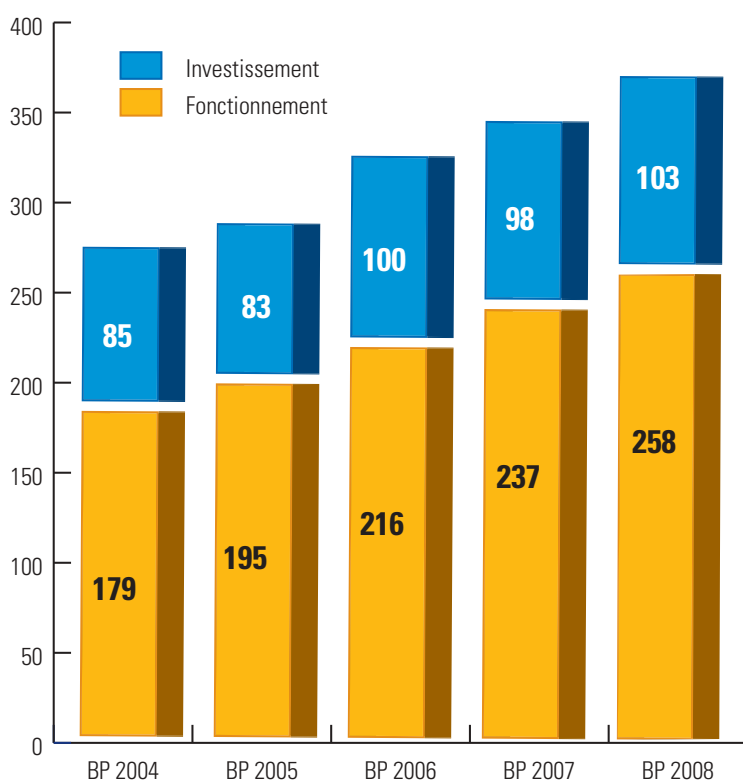
## Une progression de 7,56 % par rapport à 2007

Si la section de fonctionnement augmente de plus de 8 %, l'effort en faveur de nos investissements s'accroît de 5 %. Le budget 2008 s'inscrit dans la tendance constatée pour l'ensemble des départements depuis 2004, à savoir l'accroissement progressif du budget départemental, essentiellement pour ses dépenses de fonctionnement, sous l'effet des transferts de compétence.

### ZOOM :

#### ▶ La progression des budgets départementaux

Entre les budgets primitifs 2004 et 2007, l'augmentation moyenne nationale pour les Départements est de 21,5%. Le Département de l'Ardèche se situe un peu au-dessus de la moyenne avec une progression des budgets primitifs 2004-2007 de 26,9%.



Du budget primitif 2004  
au budget primitif 2008



## Une hausse du personnel liée à l'accroissement des compétences départementales

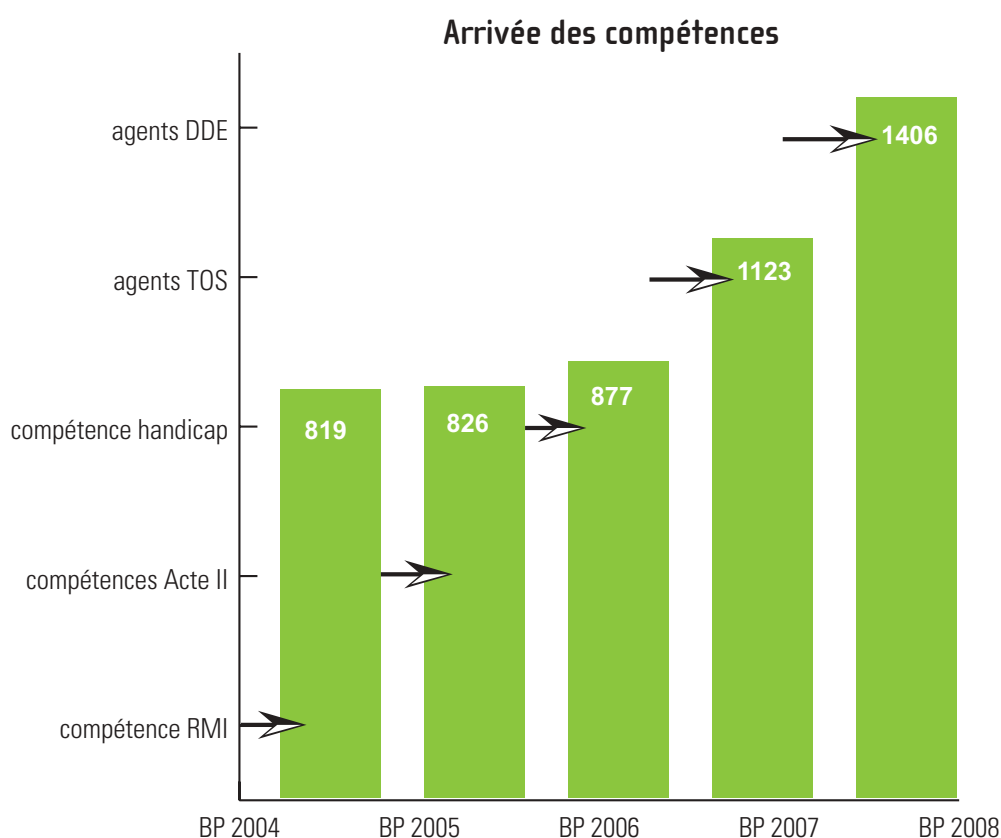
Le Département a en charge le RMI depuis 2004, les nouvelles compétences de l'Acte II (Fonds de solidarité logement, Fonds d'aide aux jeunes, Commission départementale des personnes âgées...) depuis 2005, la mise en œuvre de la loi handicap depuis 2006, la gestion du personnel TOS depuis 2007, et la gestion du personnel de l'Équipement depuis 2008.

Le transfert des personnels de l'État entraîne mécaniquement une hausse importante des budgets de fonctionnement. Le nombre d'agents de la collectivité (hors assistants familiaux), a augmenté de 819 en 2004 à 1406 en 2008.

### ZOOM :

#### Les nouveaux agents de 2008

En 2008, ce sont 250 agents DDE et 9 agents TOS - mis à disposition pour le compte du Département, qui intègrent les effectifs du Conseil général.



# Le budget 2008

## Les équilibres financiers

Le budget 2008, comme les précédents, garantit les équilibres financiers du Département.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 294 M€, nécessaires pour financer 258 M€ de dépenses de fonctionnement. Une épargne brute de 37 M€ est ainsi constituée.

Cette épargne est transférée à la section d'investissement afin de financer le remboursement des emprunts, à hauteur de 16 M€.

L'épargne nette, restant pour financer les 87 millions d'euros d'investissements prévus en 2008, s'établit donc à 21 M€, soit légèrement plus qu'au BP 2007.

Pour compléter le financement de ces investissements, le Département dispose de recettes propres à la section d'investissement et de l'emprunt.

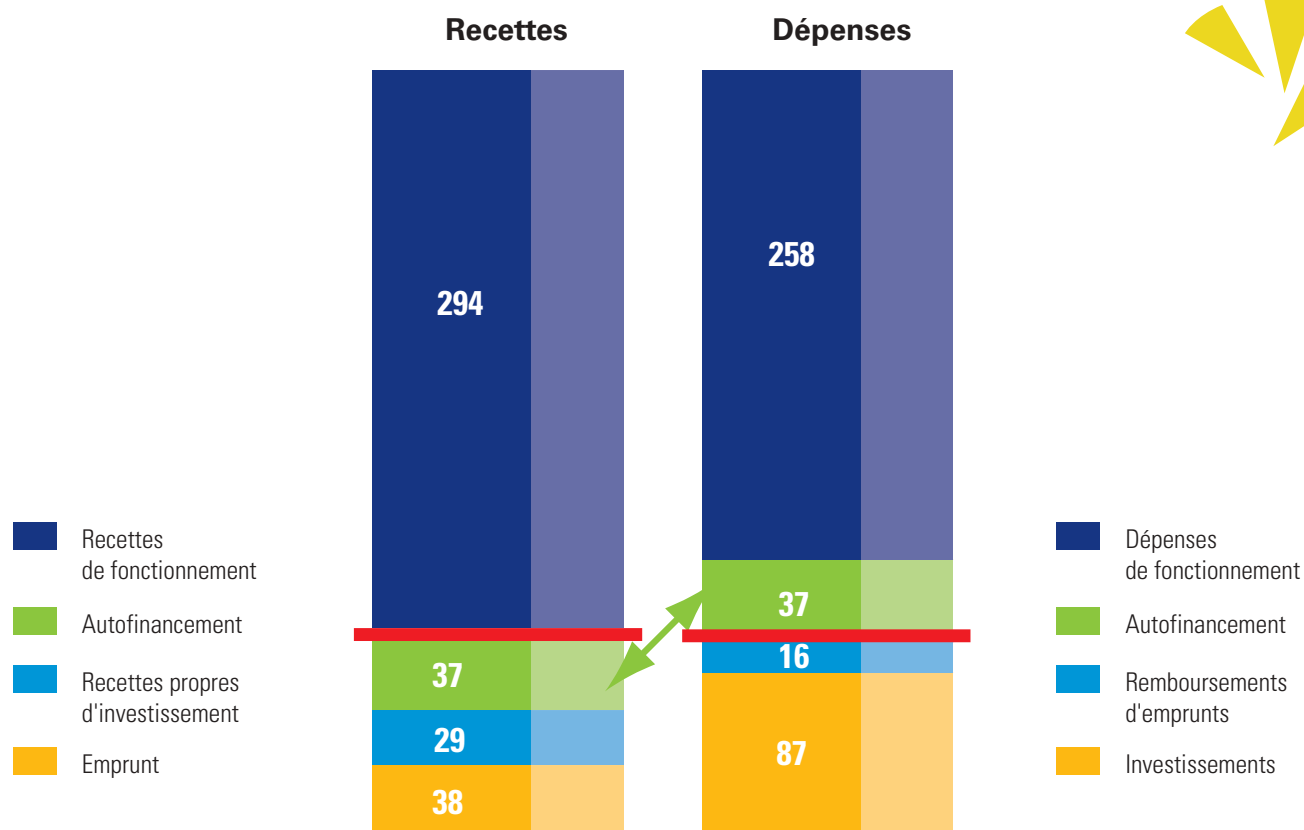
29 M€ de recettes propres seront mobilisées (subventions d'équipement de partenaires, dotations d'Etat), ce qui montre les effets de la culture de la ressource impulsée dans la collectivité.

Il sera enfin fait appel à l'emprunt pour 38 M€, ce qui représente le même montant qu'en 2007 : le recours à l'emprunt est ainsi maîtrisé.

### ZOOM :

#### La Mission des sages

Au cours de l'année 2007, une Mission des sages, composée d'anciens conseillers généraux et de conseillers généraux en exercice, s'est penchée sur les conséquences financières des créations et transferts de compétence depuis 2002. La Mission conclut pour la seule année 2007 à une prévision de surcoût non compensé par l'Etat de presque 15 Millions d'euros.



## Les recettes de fonctionnement

294 M€ dont :

- **113 M€** attendus au titre de la fiscalité directe. sachant que le plafonnement à la valeur ajoutée de la taxe professionnelle pourrait s'élever à plus de 3,8 M€ en 2008, c'est essentiellement le dynamisme des bases qui alimente la croissance de ce produit.
- **98 M€** de dotations dont la majorité provient de

l'Etat et dont la principale est la Dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 69 M€.

- **71 M€** au titre de la fiscalité indirecte. Celle issue des droits de mutation (27,5 M€ de prévu au BP 2008), et celle liée au transferts de compétences (Taxe intérieure sur les produits pétroliers -montant identique depuis 2004- et Taxe sur les conventions d'assurance automobile qui supporterait les nouveaux transferts de charges et dont le montant atteindrait 23 M€).
- **12 M€** en produits de gestion courante et autres produits

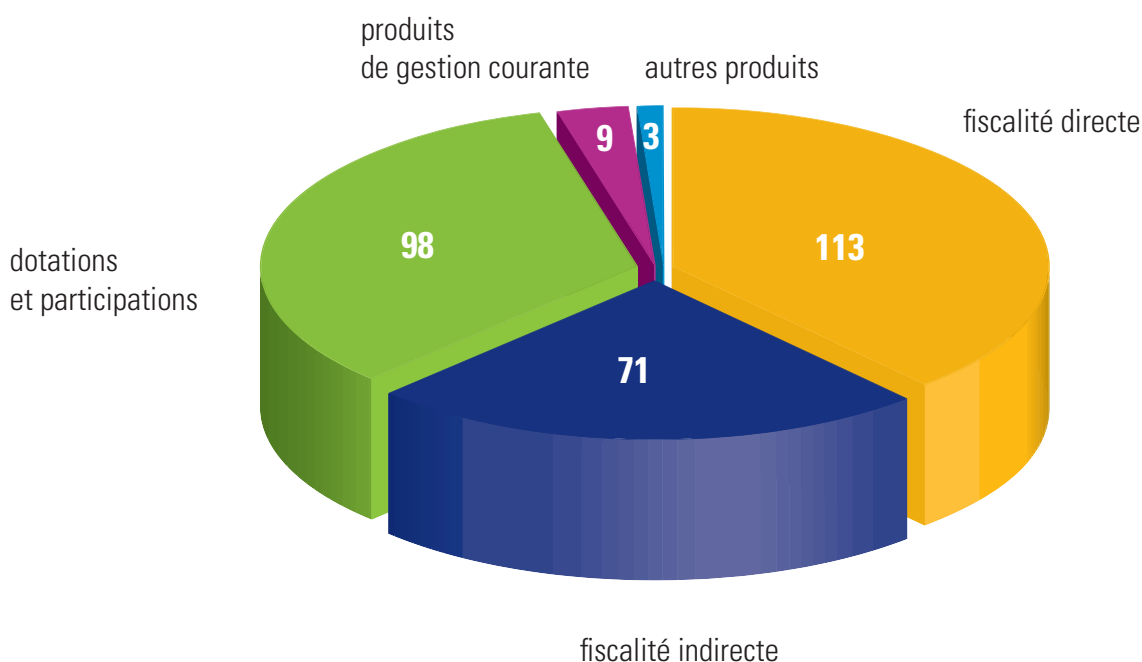


### ZOOM :

#### La transformation du pacte de croissance et de solidarité en un contrat de stabilité

Les dotations de l'Etat sont en grande partie regroupées dans une enveloppe globale dont l'évolution est définie par un pacte. Pour 2008, l'Etat a été décidé de revoir à la baisse l'indexation de cette enveloppe. Pour le Département de l'Ardèche, cette mesure induit une diminution attendue de l'ordre de 1 M€ des allocations compensatrices et limite la progression de la DGF.

## Répartition des recettes de fonctionnement - Budget 2008

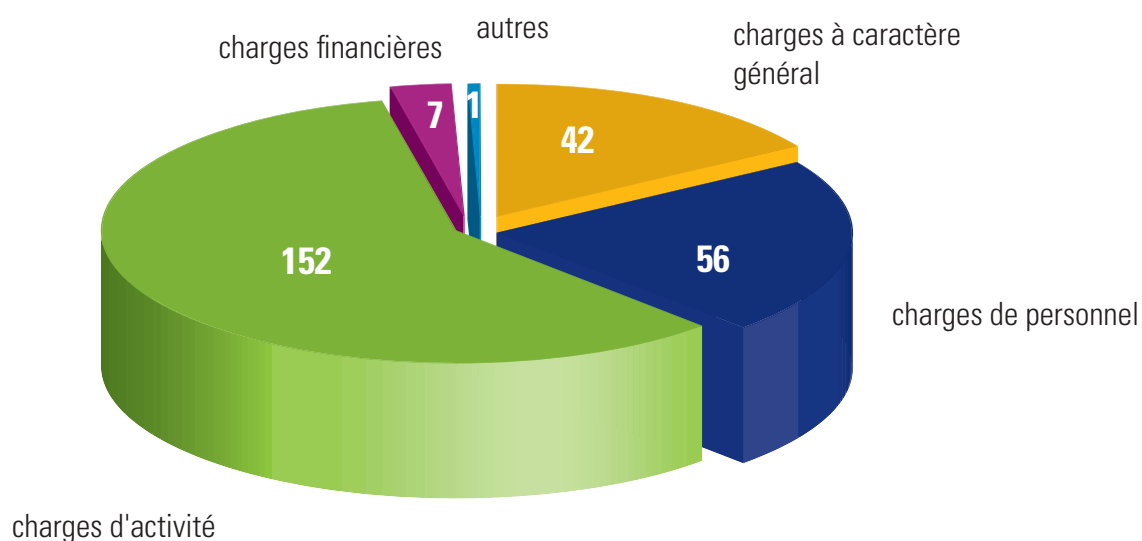


## Les dépenses de fonctionnement :

258 M€ dont :

- **152 M€** soit environ 2/3 consacrés aux charges dites d'activité : l'ensemble des interventions en matière sociale, les subventions et participations attribuées par le Conseil général...
- **56 M€** au titre des charges de personnel. La hausse sur ce poste de dépense est particulièrement forte en 2008 en raison du transfert des agents DDE. Ces dépenses intègrent la rémunération des assistants familiaux.
- **42 M€** pour les charges de caractère général
- **7 M€** destinés aux intérêts des emprunts

Répartition des dépenses de fonctionnement - Budget 2008



## Les dépenses d'investissement

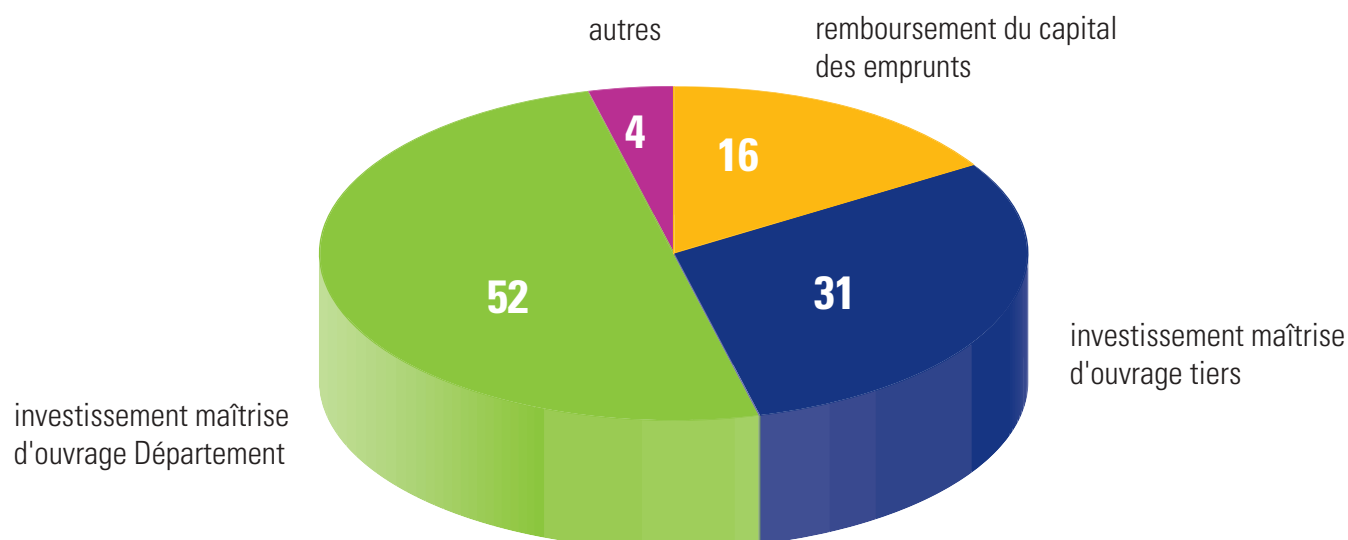
**103 M€**

Un montant qui traduit l'action volontariste de la collectivité dans de nombreux domaines dont :

- **50 %** orientés vers notre patrimoine. Il convient d'y ajouter les "autres dépenses", dont la principale est la construction sous mandat du collège des Vans. Ce sont ces dépenses d'investissement qui progressent le plus entre 2007 et 2008. Elles concernent les investissements dans les collèges, sur la voirie départementale, sur les bâtiments des services départementaux (centres médicaux sociaux, subdivisions...).
- **33 %** de subventions en direction des communes et leurs groupements (et autres tiers), à travers le dispositif CAP Territoires, ou à travers des aides thématiques comme pour la politique de l'eau.

Enfin, il convient de rappeler le montant du remboursement de capital des emprunts estimé pour 2008 à plus de 16M€.

### Répartition des dépenses d'investissement - Budget 2008




## La comparaison Ardèche/moyenne nationale

La comparaison du budget 2008 avec ceux des autres départements est éclairante (la dernière année connue étant 2007). Il en ressort les points suivants :

- le fonctionnement de la structure (services généraux) moins onéreux que dans les autres départements.
- le positionnement dans la moyenne nationale pour les dépenses en matière d'action sociale (471,3 euros pour l'Ardèche ; 479,3 pour la moyenne nationale). La répartition entre les différents postes de dépenses est en revanche marquée des caractéristiques de chacune des populations départementales.
- le volontarisme en matière d'équipement du territoire est souligné par les comparaisons des efforts consentis sur les routes et réseaux, sur la sécurité (à savoir le Service départemental d'incendie et de secours), et sur la politique des transports.
- le niveau des moyens alloués, directement, à l'enseignement : moins importants que la moyenne nationale, mais accru par les aides en matière d'éveil et d'ouverture au monde pour les collégiens (politiques départementales prévoyant des actions en leur faveur : culture, sport, prévention, transports, etc.). Un parti pris qui n'affecte en rien le niveau scolaire comme le montre la réussite record chaque année au brevet des collèges, confirmée au baccalauréat.
- l'importance des moyens dédiés à l'attractivité : les dépenses dans le domaine culture-tourisme-sport-jeunesse sont au-dessus de la moyenne nationale et le développement économique se situe dans la moyenne avec plus de 30 euros par habitant. La moyenne nationale intégrant des départements high tech ou industriels, l'effort du Département de l'Ardèche, rural, est à souligner.

### Comparatif Ardèche/Moyenne nationale en euro/habitant



|   | <b>Ardèche<br/>BP 2008</b> | <b>moyenne<br/>nationale<br/>BP 2007</b> |
|---|----------------------------|--|
| Services généraux                           | 63,6 €                     | 75,3 €                                   |
| Prévention Médicosociale                    | 13,1 €                     | 15,8 €                                   |
| Action sociale (enfance, famille, handicap) | 244,2 €                    | 269,2 €                                  |
| RMI   | 83 €                       | 120,4 €                                  |
| APA   | 131 €                      | 73,9 €                                   |
| Sécurité                                    | 46,2 €                     | 37,1 €                                   |
| Routes et réseaux                           | 243,7 €                    | 116,7 €                                  |
| Transport                                   | 75,8 €                     | 52,3 €                                   |
| Environnement                               | 41,2 €                     | 42,3 €                                   |
| Enseignement                                | 64 €                       | 84 €                                     |
| Culture, tourisme, jeunesse, sport          | 42,7 €                     | 35,7 €                                   |
| Développement économique                    | 31,9 €                     | 33,4 €                                   |

## Un budget, 3 objectifs

L'action du Département, à travers ce budget 2008, vise trois objectifs forts :

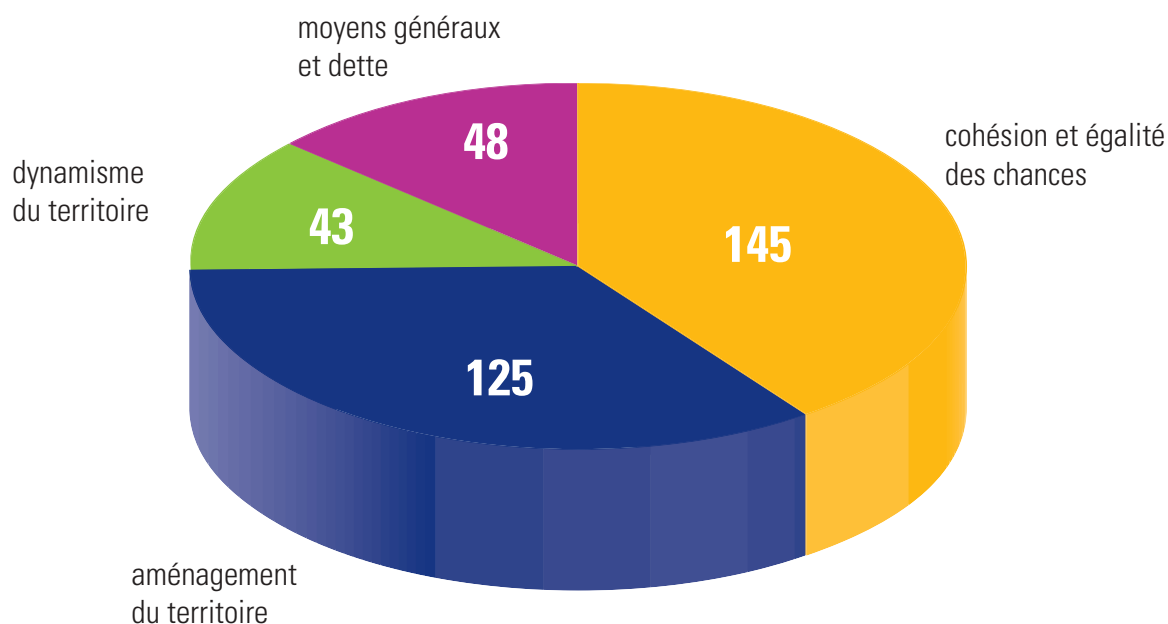
- la cohésion sociale et l'égalité des chances : **471 €** par habitant (145 M€)
- l'aménagement et l'équipement (derrière lequel on trouve la sécurité, les réseaux, les transports, et l'environnement) : **407 €** par habitant (125 M€)
- le dynamisme du territoire (enseignement, culture, sport, et développement économique) : **138 €** par habitant (43 M€)

Pour mettre en œuvre cela, il convient de s'appuyer sur les moyens généraux du Département (48 M€).



### ZOOM :

- ▶ Pour pouvoir rendre à chaque ardéchois ces services, une hausse des taux de fiscalité de 2 % a été décidée. Elle représentera en moyenne pour chaque Ardéchois une hausse de 3,6 € de la fiscalité directe. Soit environ le coût de 3 litres de gazole et 2 litres et demi de super sans plomb.



## > 54,72 % du budget de fonctionnement du Département : 145 M€

La cohésion sociale est la principale compétence des départements. Elle est renforcée par le transfert du RMI et la création de la PCH depuis trois ans. 145 M€ lui sont consacrés, dont 141 M€ pour des dépenses de fonctionnement. 2008 sera l'année de concertation, d'écriture et de vote du schéma départemental d'action sociale.

## > allocation personnalisée autonomie : 40 M€

Pour 2008, la dépendance continuera à être au cœur du budget, elle explique pour partie sa croissance. L'Allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) mobilisera 4,6 M€ de plus qu'au BP 2007. C'est l'APA à domicile qui nourrit la plus forte hausse en la matière (20 M€ budgétés au BP 2008). Il est prévu, fin 2008, 4 600 bénéficiaires de l'APA à domicile.

## > handicap : 5,2 M€

2,5 M€ sont prévus pour la Prestation de compensation du handicap mise en place depuis la loi de février 2005 (2007 dépense prévisionnelle : 2 M€) et 2,7 M€ pour l'Allocation compensatrice tierce personne.

## > aide sociale à l'hébergement : 28 M€

l'effort en faveur de l'aide sociale à l'hébergement, que ce soit des personnes âgées ou des personnes handicapées, représente quasiment 28 M€. Ces dépenses ont un impact majeur pour notre territoire, puisqu'elles génèrent de nombreux emplois dans le secteur des services à la personne. Emplois qui contribuent à l'aménagement du territoire puisqu'il s'agit d'emplois durables, non délocalisables.

## > allocation Revenu minimum d'insertion : 20,5 M€

La politique d'insertion et de prise en charge des précarités représentera elle aussi une masse non négligeable, stable voire en légère diminution par rapport à 2007. 1,8 M€ seront mobilisés pour l'activation des allocations, que ce soit sous forme de contrat d'avenir ou de contrat CI-RMA. Parallèlement, 3 M€ seront utilisés au profit des actions d'insertion et d'accompagnement des bénéficiaires dans un objectif de retour à l'emploi. Ainsi ce sont près de 5 M€ qui sont mobilisés pour favoriser l'insertion des bénéficiaires, soit près du quart des dépenses d'allocation.

## > enfance : 19,6 millions d'euros

Le Conseil général a depuis 1986 pour compétence la prévention et la protection de l'enfance et la protection maternelle et infantile. Ces compétences induisent des dépenses au titre des assistants familiaux de 7,6 millions d'euros, des dépenses d'hébergement de 9 millions d'euros (foyer d'enfance, lieux de vie ...).

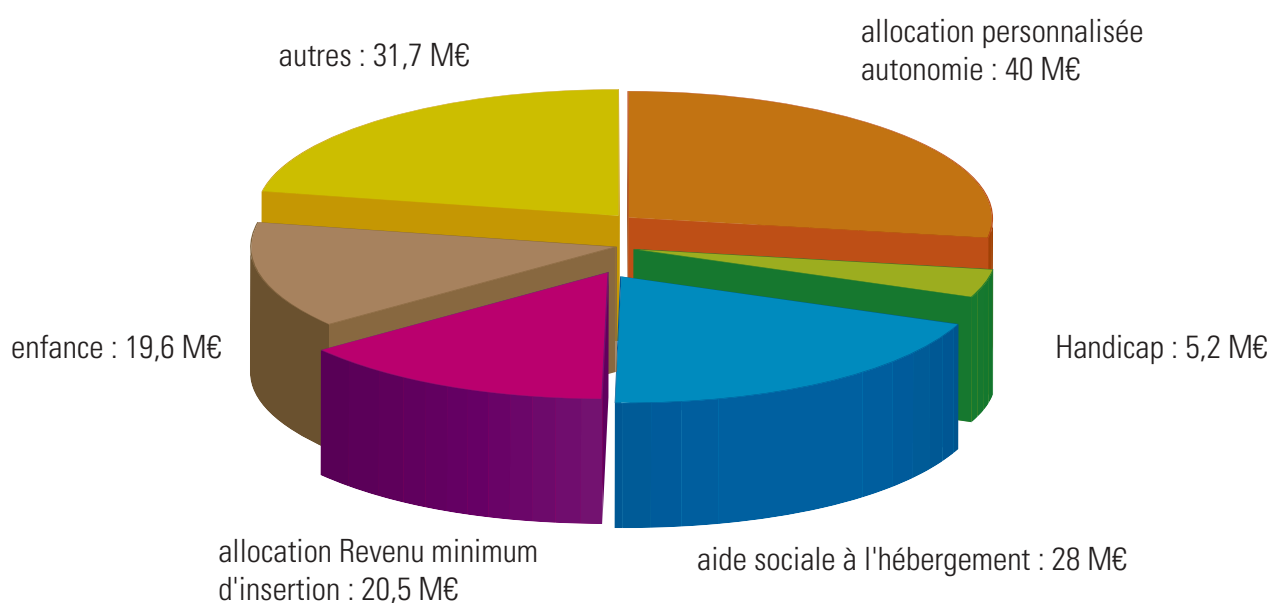
Graphique : voir page suivante

> 54,72 % du budget de fonctionnement  
du Département : 145 M€



## ZOOM : 2008, année de l'enfance et de la famille.

Le Conseil général de l'Ardèche a décidé de faire de 2008 l'année de l'enfance et de la famille et d'élaborer dans la concertation -et la réflexion- un plan qui dépasse la seule notion de protection maternelle et infantile pour aller vers une vision politique d'ensemble qui tienne mieux compte des besoins des famille en matière de modes de garde ou de soutien à la parentalité. Un plan qui constituera un volet particulier du Schéma général d'action sociale, objectif majeur de cette année 2008. Un crédit complémentaire de l'ordre de 350 000 € servira pour partie à financer le soutien aux mode de garde, à développer les actions à destination de la parentalité...



# Aménagement et équipement

> **61,47 % du budget d'investissement du Département : 125 M€**

> **l'eau : 9 M€**

La politique des contrats Terre d'eau, ainsi que l'accompagnement des programmes de l'Agence de l'eau aboutissent à l'inscription de 9 M€ en faveur de cette ressource rare, si importante pour le département.

> **l'environnement : 3,5 M€**

La politique en faveur de l'environnement repose sur un moteur remarquable : la politique des espaces naturels sensibles

L'objectif d'aménagement et de développement constitue le deuxième axe fort, 125 M€, d'un budget équitable et cohérent qui se caractérise par son empreinte sur la section d'investissement. Objectif prioritaire : aménager l'environnement de l'Ardèche.

> **aménagement : 67,3M€**

1,3 M€ seront destinés à assurer le désenclavement numérique de l'Ardèche, encore fortement orienté pour 2008 autour des relais de téléphonie mobile. 43 M€ d'inscription de crédits de paiements pour la politique routière. 23 M€ pour la politique des transports dont 22 M€ environ pour le transport scolaire

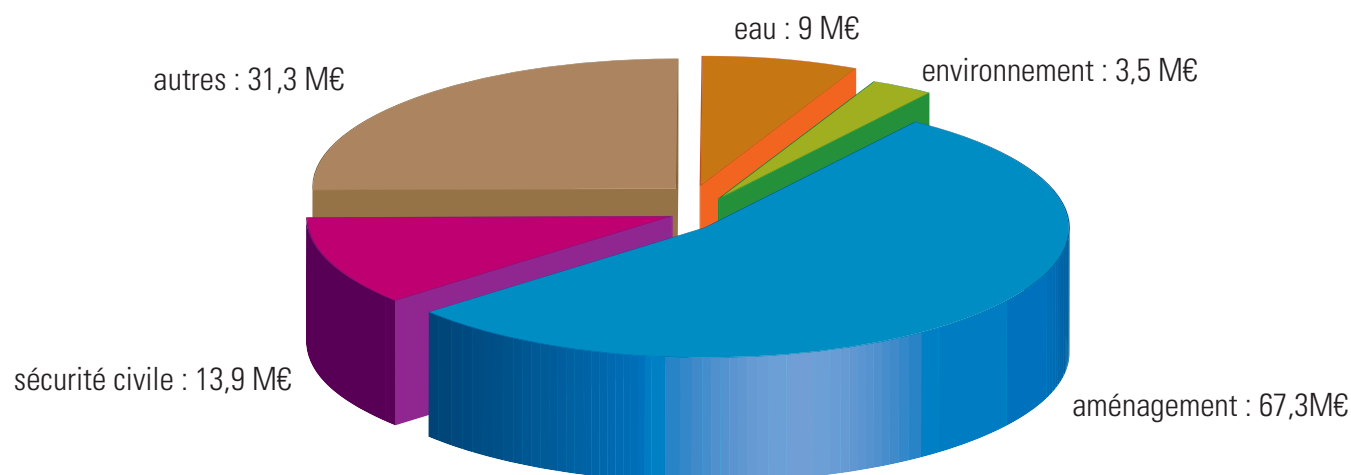
> **sécurité civile : 13,9 M€**

le principal apport en est la subvention au Service départemental d'incendie et de secours à hauteur de 13,9 M€.



## ZOOM : le schéma de désenclavement routier 2008-2016

Le point fort de notre budget 2008 sera l'engagement du Département dans le cadre du nouveau schéma de désenclavement routier. 370 M€ y seront consacrés sur les 9 années à venir. La politique routière du BP 2008 traduit cet engagement avec la proposition d'inscription de crédits de paiement pour 43 M€ dont une grande partie au profit d'opérations structurantes pour le territoire.



# Dynamisme et attractivité du territoire

> 11,8 % du budget total : 43 M€

> enseignement : priorité aux collèges

7 M€ d'investissement ;

5,3 M€ de fonctionnement

La politique en matière d'enseignement entre clairement dans cette recherche de dynamisation du territoire à travers la jeunesse. 7 M€ d'opérations sont programmés pour les collèges des Vans, d'Annonay, de Vallon Pont d'Arc, de Cruas ou encore Aubenas.

> développement : 9 M€

3 M€ plus particulièrement au profit du développement économique et 4 M€ pour la mise en œuvre du schéma du tourisme durable, adopté en octobre 2007.

Le Budget primitif 2008 traduit aussi les efforts pour favoriser les activités du territoire pour 43 M€ sans lequel celui-ci perdrait tout son dynamisme et toute son attractivité.

> culture : 6 M€

La dynamisation du territoire passe aussi par l'ensemble des interventions en faveur de l'attractivité culturelle. 2008 verra la fin de l'opération de La Cascade, le début des travaux pour l'extension des Archives, et la mise en œuvre de la convention de développement culturel signée avec l'Etat.

> sports : 2,2 M€

La politique sportive, autre fer de lance de notre département, verra ses crédits établis à hauteur de 2,2 M€ dans la poursuite des orientations définies ces dernières années.



## ZOOM : l'attractivité à travers deux actions.

Le schéma en faveur des collèges acte l'engagement fort du Département dans la qualité des bâtiments et des services offerts à nos collégiens. La politique jeunesse : 120 000 € de crédits supplémentaires seront affectés à la politique jeunesse, pour financer en partie les points d'information et dans un souci d'harmonisation des acteurs.

autres : 18,8 M€

enseignement : 7 M€

développement : 9 M€

sports : 2,2 M€

culture : 6 M€



